

Termes de référence

**Elaboration des supports de cours pour les programmes de formation
professionnelle dans les métiers du BTP**

Avril 2020

1. Contexte

Depuis 2015, le Bureau International du Travail en Mauritanie engagé dans un des mandats de l'OIT, qui porte sur l'emploi décent a initié des projets de formation pour le développement des compétences et l'employabilité des jeunes. En articulation avec les politiques publiques de formation professionnelle, la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP), la Stratégie Nationale de l'Emploi (SNE) et le Programme Pays du Travail Décent (PPID), qui définit le cadre d'intervention du BIT en Mauritanie, les projets mis en œuvre répondent aux besoins et attentes des cibles bénéficiaires.

Dans la recherche de modalités de formation les plus appropriées pour l'accès et la qualité de formation, le BIT a mis en œuvre l'approche « chantier école » de formation. Le Chantier Ecole comme modalité de formation duale répond aux résultats fixés par le Programme pour la Promotion du Travail Décent signé entre la Mauritanie et le Bureau international du Travail. **Ses objectifs favorisent la prise en compte de la question de l'emploi dans les programmes d'investissement et dans les infrastructures en utilisant les technologies à Haute Intensité de Main d'Œuvre et les ressources locales comme vecteur de développement local.** La mise en œuvre des « chantiers école » comme modalité innovante de formation dans le contexte mauritanien, a été soutenu par l'UE, l'USDOS, le Japon, et l'AFD, comme bailleurs de fonds.

Elle s'appuie sur une approche duale, combinant pédagogie et technique, et basée sur les compétences. La courte période d'apprentissage théorique, basée sur l'approche par compétences, est suivie d'une plus longue période de pratique sur des chantiers.

Le développement des curriculum a été fait en partenariat avec l'Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle (INAP- FTP). Cela a permis d'élaborer les référentiels de compétences liés aux profils métiers, adaptés aux différents niveaux de qualification et aux exigences du monde du travail. Ces contenus ont été élaborés grâce à l'approche d'analyse en situation de travail articulée autour de 3 étapes : l'analyse des besoins du secteur privé, l'identification des compétences nécessaires à l'exercice d'un métier, la définition d'un référentiel métier. Les contenus de formation ainsi mis en place ont été reconnus par l'Etat sous forme de Certificats de compétences. Cela permet une diffusion et une appropriation nationale grâce à leur intégration dans les centres de formation.

Dans le sens de l'amélioration de la structuration de l'offre de formation dans le secteur du BTP, le BIT accorde une priorité en matière de conception et de développement de supports de cours et outils didactiques pouvant être utilisés en présentiel et numérisés et exploités par les formateurs de la FTP. Les programmes et supports de cours élaborés sont destinés à la mise en œuvre de formations initiales diplômantes, qualifiantes et de formations continues des professionnels en activités.

Aujourd'hui, l'enjeu est le renforcement des capacités des structures de développement et de mise en œuvre des programmes de formation professionnelle. La seconde priorité de l'appui du BIT, vise la formation et le coaching d'une équipe de **15 formateurs de spécialité** qui aura en charge, la production des supports de cours de formation utilisables en présentiel comme à distance dans le secteur du BTP et d'une équipe de **4 méthodologues experts en ingénierie pédagogique** de l'INAP- FTP pour assurer l'encadrement et l'assistance à la production des supports de cours pour

Promouvoir l'emploi, protéger les personnes

le dispositif national de la formation professionnelle. Pour l'élaboration des supports de cours, le consultant s'appuiera sur les documents pédagogiques déjà existants dans les métiers de formation ciblés. Il s'agit des documents suivants :

- Référentiels de description des métiers ;
- Référentiels de compétences ;
- Programmes de formation ;
- Guides d'apprentissage.

2. Objectif général

Contribuer au renforcement des capacités techniques et méthodologiques des structures du MESFTP opérant dans le domaine de l'ingénierie de formation et du développement des programmes et guides de soutien à la formation appropriées et adaptées au contexte de la Mauritanie.

3. Objectifs spécifiques

- Disposer des documents pédagogiques et didactiques, à caractère normatif, qui constituent les références standards pour la formation, l'évaluation, la certification de la formation, la reconnaissance des acquis, la conception du matériel didactique et du matériel d'évaluation ainsi que pour l'organisation de la formation professionnelle en présentiel ;
- Guider les formateurs de spécialité dans la compréhension de chaque compétence et la planification pédagogique de son cours.

4. Description de la consultation

La mission du consultant porte principalement sur 2 activités :

Activité 1 : La conception et le développement des supports de cours pour chaque programme à mettre en œuvre.

Cette activité conduira le consultant à la réalisation des manuels de soutien pour les formateurs et les apprenants. Les supports de cours comprendront :

- ✓ **Le manuel du formateur**, qui servira comme guide de référence pour les formateurs en activité et les formateurs à venir.
- ✓ **Le manuel de l'apprenant**

Activité 2 : La formation et le coaching d'un pool de formateurs et de méthodologues sur l'élaboration des supports de cours.

Cette activité consiste dans un premier temps à former et à encadrer un pool de formateurs de différentes spécialités et des méthodologues en élaboration des programmes de formation, préalablement sélectionnés dans le cadre d'une formation de « formateurs producteurs de contenus didactiques ». Les rencontres pourront également se faire à distance, dans la mesure du possible, les infrastructures nécessaires pouvant être soutenues par le BIT.

Le consultant sera appelé dans un second temps à coacher et aider les formateurs du pool à la production des outils et supports didactiques. Cette activité a pour objectif (i) de constituer un pool

Promouvoir l'emploi, protéger les personnes

de personnes ressources pour la production de supports de cours et didactiques ; (ii) de disposer au niveau des structures du MESFTP, de l'expertise nécessaire pour élaborer les supports pédagogiques et didactiques de formation.

Les programmes existants ci- dessous, feront l'objet de production de supports de cours :

	Programme de formation	Niveau de qualification
1	Maçonnerie générale	Ouvrier (Certificat de compétences)
2	Coffrage	Ouvrier (Certificat de compétences)
3	Energies renouvelables	Ouvrier (Certificat de compétences)
4	Terrassement	Ouvrier (Certificat de compétences)
5	Topographie	Ouvrier (Certificat de compétences)
6	Conduite d'engins	Ouvrier (Certificat de compétences)
7	Soudure métallique	Ouvrier (Certificat de compétences)
8	Froid Climatisation	Technicien (Brevet de Technicien)
9	Electricien Bâtiment	Technicien (Brevet de Technicien)
10	Monteur de structures métalliques	Ouvrier qualifié (CAP)

5. Déroulement

La mission du consultant(e) s'effectuera en étroite collaboration avec l'équipe chargée de la production des supports sous sa supervision. Elle se déroulera selon les étapes suivantes :

- i. Réunion avec l'équipe chargée de la formation et les responsables institutionnels concernés pour bien clarifier la mission du consultant en vue de mieux cerner les besoins du commanditaire ;
- ii. Conception et développement des supports de cours ;
- iii. Validation des supports de la formation auprès des structures de la formation professionnelle habilitées ;
- iv. Production de la version finale des supports de cours.

6. Livrables

Dans le cadre de sa mission, le consultant produira les documents et outils suivants :

Pour l'activité 1 :

➤ 10 Manuels de l'apprenant

Le Manuel de l'apprenant et conçus comme guide de façon à faciliter, le suivi en temps réel des séances de formation et de constituer, par la même, un document de référence qu'ils peuvent exploiter au besoin. Ainsi, il doit décrire avec précision le contenu et la structure et en détaille les différents éléments et leur agencement. Les caractéristiques du manuel devraient être comme suit :

Promouvoir l'emploi, protéger les personnes

- Il se définit comme un outil complet destiné à l'animation des séances de formation théorique et pratique et au suivi par les apprenants ;
- Il inclut des éléments explicatifs du contenu et processus à suivre pour la formation (note explicative/introductive de la formation, objectifs clairement présentés, Résultats/performances à atteindre, durée, périodicité, rythme requis, déroulement du mode opératoire,...) ;
- Il s'organise autour d'un ou plusieurs axes et d'outils pédagogiques destinés à l'animation des séances de formation contenant des fiches d'exercices, des fiches d'information, des fiches incluant des exemples, des outils d'aide (de schématisations, de dessins,..) au service d'une meilleure compréhension des contenus des thématiques de formation ;
- Il contient en annexes, des documents relatifs aux présentations power point, à la bibliographie, à la webographie, à des textes de références et des extraits de ressources documentaires, des témoignages, des études de cas, des photographies,...

➤ 10 Manuels du formateur

Le Manuel du formateur est un guide pratique qui sert pour aborder le contenu de la formation. Il doit établir une cohérence dans les apprentissages et une continuité dans le cycle de la formation. Ainsi, il doit être structuré pour bien définir l'objectif de chaque activité de formation prévue dans le manuel de l'apprenant, en décrire le déroulement, en fixer la durée et en définir le matériel nécessaire, les supports pédagogiques et didactiques pour sa mise en œuvre. Il est en quelque sorte la feuille de route pour les formateurs qui seront chargés de la formation. Les caractéristiques de ce manuel devraient être comme suit :

- Il se définit comme un outil complet destiné à l'animation des séances de formation, constitué de fiches récapitulatives de la démarche pédagogique à suivre dans le cas d'un exercice, d'une étude de cas, etc.
- Il explicite les méthodes et les techniques d'animation (travaux en groupes restreints, jeux de rôles, atelier, etc.), de leur protocole de déroulement...
- Il permet d'illustrer la démarche, les modalités pédagogiques, la progression pédagogique lors du temps de la formation ;
- Il renferme des éléments de contenu pédagogique et de référence d'aide aux formateurs, à la préparation en amont, de leur formation et à l'animation selon un processus maîtrisé lors de sessions de formation ;
- Il reste un outil facilement exploitable par tout formateur, y compris les formateurs nouvellement en fonction, dans le cas de la dissémination et la standardisation des outils.

Pour l'activité 2 :

- Un rapport de formation et de suivi des formateurs ;
- Les supports de formation du pool de formateurs ;
- Un rapport d'évaluation et d'appréciation des acquis individuels des formateurs.

Remarque importante : Les différents livrables seront propriétés du commanditaire et le contrat le liant au consultant les ayant conçus certifiera que les supports développés (y compris les illustrations graphiques) dans le cadre de la présente consultation pourront être utilisés libre de droit par le commanditaire.

7. Profil du consultant (Bureau d'Etudes ou Cabinet d'experts)

Cette consultation s'adresse aux bureaux d'étude ou équivalent dans le domaine de l'ingénierie de formation, ayant une équipe pluridisciplinaire de consultants/es qui comprendra au minimum un expert en ingénierie pédagogique/ingénierie de formation expérimenté comme chef de mission et tout profil justifiant d'un diplôme académique dans les domaines de la formation, de la pédagogie et du BTP et ayant des références en la matière.

Profil des experts :

- Posséder un diplôme supérieur (bac + 5) en sciences de l'éducation, génie civil ou tout diplôme équivalent avec le profil adéquat pour la mission.
- Avoir réalisé ou participé au minimum à la réalisation de 2 prestations similaires dans un contexte similaire pour le secteur du BTP ;
- Maîtriser les différentes approches d'apprentissages des adultes et de formation de formateurs ;
- Disposer d'une expérience pertinente dans la conception et le développement des modules de formation, de supports de cours et de supports didactiques ;
- Justifier d'une expérience dans l'implantation des programmes de formation selon l'approche par compétences ;
- Habilité de communication notamment avec les administrations publiques.
- Bonne connaissance du secteur de la formation professionnelle ;
- Très bonnes capacités rédactionnelle (l'ensemble des livrables doit être remis en français)
- La connaissance de l'arabe est un atout ;

8. Offre des soumissionnaires

Le dossier de candidature devra comprendre une offre technique et une offre financière :

- **L'offre technique** : L'offre technique doit comprendre les éléments listés ci-après :
 - a. Une lettre de soumission dûment signée ;
 - b. Une synthèse de la compréhension des termes de référence, incluant la méthodologie proposée ;
 - c. Le planning de réalisation de la mission ;
 - d. Les CV à jour des consultants/es dûment signés par ces derniers ;
 - e. Les attestations de référence de missions similaires menées par le consultant ;
- **L'offre financière (en USD)** : A noter que l'offre financière doit porter toute éventuelle dépense liée à cette mission (frais de déplacement, hébergement et toutes autres charges liées à la réalisation de cette mission).

9. Durée de la mission

La durée de la mission est laissée à l'appréciation du soumissionnaire à la présente consultation. Les propositions rentreront dans le cadre des critères de sélection finale du consultant. **Toutefois, la durée de la prestation ne devra pas dépasser 4 mois.**

Promouvoir l'emploi, protéger les personnes

Les consultants intéressés (Bureau d'Etudes ou Cabinet d'experts) feront parvenir leur offre technique et financière **au plus tard le 25 juin 2020 à 15h00**, par courrier électronique à l'adresse suivante : kassougue@ilo.org ou déposer le dossier physique à l'adresse suivante :

Bureau International du Travail, *Tevragh Zeina - BP : 620 Nouakchott/Mauritanie Tél. : 45 24 19 60*. Un accusé de réception sera signé à la réception du dossier *physique ou un Email de confirmation de la réception du dossier électronique sera envoyé au prestataire*.

NB : Retenir que seuls les consultants présélectionnés seront contactés